

LE SITE DE LA TÊTE DE CHIEN

se sécurise P.12

ENTRETIEN

avec le Maire P.4

(RE) DÉCOUVREZ

Le Trophée d'Auguste P.15



Directeur de la publication: Jean-Jacques RAFFAELE

Rédaction: Service communication de la mairie

Conception-réalisation: Dimension Monaco

Crédit photos: tous droits réservés à la commune de La Turbie sauf mentions contraires

Imprimeur: Graphic Services
Avenue Albert II Le Copori
98000, Monaco

Nb d'exemplaires: 3 000

Mairie de La Turbie

1, avenue de la Victoire
06320 La Turbie
04 92 41 51 61

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 & 14h00 à 17h00 (fermée le samedi).

www.ville-la-turbie.fr

accueil@ville-la-turbie.fr

Suivez les actualités sur les comptes officiels:

 @VilleLaTurbie

 @la_turbie

 @la_turbie



Le Mot du **MAIRE**

CHERS AMIS,

Depuis bientôt deux ans, la pandémie de Covid-19 bouleverse nos vies. L'état d'urgence sanitaire vient d'être prorogé jusqu'à fin juillet 2022 par le Gouvernement nous obligeant à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires. Nous tenons à remercier la population turbiasque qui a toujours respecté l'ensemble des recommandations et des mesures de restriction dans un esprit citoyen, faisant preuve d'une grande capacité de résilience et permettant à notre commune d'être relativement épargnée par rapport à ses voisins. La majorité continue de s'impliquer pour donner un sens à votre résilience, en témoigne l'accent mis sur la sécurité sanitaire au sein du groupe scolaire Michel Balland avec l'installation de purificateur d'air.

comme vous le savez, la municipalité actuelle mène aussi une politique ambitieuse dans différents domaines. Cette politique a vocation à se poursuivre pour continuer à vous offrir un niveau toujours plus important de services publics de proximité.

En termes de travaux structurants, notre commune s'apprête à connaître un embellissement marqué à travers le projet de réaménagement du cœur de ville qui va commencer à se déployer. Ralentie par la crise sanitaire, la mise en œuvre de ce projet va aller de pair avec la programmation de réalisations ambitieuses pour notre commune mais respectueuses de votre cadre de vie.

Soutien réaffirmé aux commerçants, développement de nouveaux outils de sécurisation, de valorisation, de projets et de manifestations culturelles, notre ambition pour la commune se manifeste également par une attention particulière à ces attentes du quotidien, qui, dans une perspective intergénérationnelle, font de notre commune un lieu au cadre de vie exceptionnel.

Néanmoins, nous avons pleinement conscience que le positionnement de notre commune implique également des paramètres plus contraignants, en premier lieu le prix du foncier qui pourrait menacer, à terme, l'équilibre démographique de notre commune. Ce constat ne doit pas être une fatalité et demande des actions résolues en direction du logement, des services à la population et du développement d'activités économiques sur le territoire communal. Il constituera la priorité de la majorité pour que La Turbie conserve ce dynamisme qui fait sa force, car après tout, comme le disait Jean Bodin : « il n'est de richesses que d'hommes », et vous êtes cette richesse.

Soyez dès lors assurés, chers turbiasques de notre détermination à poursuivre dans cette voie, votre confiance nous oblige.

Jean-Jacques Raffaele

Votre Maire



SOMMAIRE

Entretien avec le maire	4
Focus sur les travaux réalisés par la commune	6
Obligation légales de débroussaillage & lancement d'une réserve communale de sécurité civile	7
La turbie inaugure son centre de secours. La sécurité au cœur des investissements de la police municipale	8
Lancement des travaux pour la nouvelle bretelle d'autoroute A8	9
Coup d'œil sur l'année 2021	10
Protection et mise en sécurité du site de la Tête de Chien	12
Carrière de la Cruelle : une revalorisation importante du contrat de forrage pour les finances de la turbie & quid de l'installation de la fibre à la turbie?	13
La Turbie se lance dans une opération « Objectif Zéro Déchet » & Création d'un service d'« information médiation »	14
(Re) découvrez le Trophée d'Auguste	15
Tribunes libres	17
État Civil	18
Infos pratiques	19



QUESTIONS À JEAN-JACQUES RAFFAELE MAIRE DE LA TURBIE

« DÈS FÉVRIER, DEUX CHANTIERS DÉBUTERONT. LE CENTRE DE POLICE MUNICIPALE ET LE PORTAIL D'ACCÈS AU SITE DE LA TÊTE DE CHIEN »

Après une année 2020 compliquée, marquée par la pandémie qui frappe encore l'ensemble du pays, il était primordial de relancer les différents projets qui structurent l'avenir de la commune. Jean-Jacques Raffaele, Maire de La Turbie fait le point sur l'année écoulée et sur celles à venir.

2020 A ÉTÉ UNE ANNÉE TRÈS COMPLIQUÉE À CAUSE DE LA CRISE DU COVID. L'ANNÉE 2021 A ÉTÉ CELLE DE LA RELANCE. QUE CE SOIT SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE OU SOCIAL, COMMENT LA MAIRIE A AGI POUR SOUTENIR CETTE RELANCE ET ACCOMPAGNER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES ?

Nous avons travaillé main dans la main avec les commerçants et les restaurateurs pour les aider à surmonter leurs difficultés. Nous avons notamment réalisé une enquête auprès des restaurateurs, courant 2021. En moyenne, ils ont subi une baisse du chiffre d'affaires entre 30 et 40 %. Ces données nous ont permis d'ajuster nos mesures. Je pense à la prolongation de la gratuité des terrasses et à la gratuité des parkings. Nous sommes en relation constante avec l'association des commerçants et nous faisons un point régulier sur l'évolution de la situation afin de les soutenir au mieux.

QUELS PROJETS ONT PU VOIR LE JOUR ?

Nous avons mené à bien quasiment toutes les études qui avaient été repoussées en 2020. D'ailleurs, dès février, deux chantiers débiteront. Le premier concerne la construction du nouveau centre de la Police municipale. Le second concerne l'installation du portail d'accès à la Tête de Chien. Ce sont deux projets importants pour notre commune.

L'AN DERNIER, VOUS DISIEZ QU'IL ALLAIT FALLOIR FAIRE EN 5 ANS CE QUE VOUS AVIEZ PRÉVU DE FAIRE EN 6 ANS. OÙ EN ÊTES-VOUS DE VOTRE FEUILLE DE ROUTE ?

Autant la première vague a été brutale et a stoppé l'ensemble des projets, autant depuis, nous avons pu continuer à entreprendre et apprendre à travailler en même temps que nous luttons contre les conséquences de la crise sanitaire. Que les Turbiasques ne s'inquiètent pas, si la pandémie ne paralyse pas à nouveau le pays, nous tiendrons nos promesses, les détails et les engagements pris dans notre programme.

QUELS PROJETS SONT EN COURS D'ÉTUDE ?

Il y en a un très important; la révision du Plan Local d'Urbanisme. C'était une de mes promesses. Cette révision va permettre de nous projeter sur de nouveaux dossiers d'envergure. C'est important pour le développement de la commune. Il y a aussi cette possibilité de créer un parking sous le stade municipal. D'autres projets sont en cours d'étude. Je vous en informerai courant 2022.

QU'EN EST-IL DU PROJET DE PIÉTONNISATION DU CENTRE VILLE ?

La pandémie a vraiment freiné ce projet en 2021. Nous venons de le relancer avec le bureau d'études. Les études ont repris et nous devrions pouvoir présenter aux Turbiasques les premières esquisses d'ici quelques mois.

SUITE À LA DISPARITION DE JEAN-CLAUDE GUIBAL, PLUSIEURS CHANGEMENTS ONT ÉTÉ APPORTÉS À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RIVIERA FRANÇAISE. CELA A-T-IL EU UN IMPACT ?

Il ne faut pas oublier que la CARF est avant tout un service public. Il ne s'arrête donc jamais. Même s'il y a eu quelques remous, le service continue. Je pense que l'impact est plus politique qu'administratif. J'espère qu'il sera le plus temporaire possible.

QUELLE EST SELON VOUS L'IMPORTANCE DE LA CARF POUR L'EST DU DÉPARTEMENT?

La CARF est un territoire très important parce qu'il est limitrophe avec l'Italie et la Principauté de Monaco, un partenaire privilégié. De par sa situation géographique et les compétences qu'elle exerce, la CARF dispose d'un certain pouvoir. Elle est primordiale même. Il est indispensable que la CARF existe à l'est de notre département car les spécificités de nos territoires sont toutes autres par rapport à la Métropole.

LE CENTRE DE PERFORMANCE DE L'AS MONACO DEVRAIT BIENTÔT ÊTRE INAUGURÉ. C'EST UN DES NOMBREUX DOSSIERS QUE VOUS MENEZ CONJOINTEMENT AVEC LA PRINCIPAUTÉ, L'UN DES PRINCIPAUX PARTENAIRES DE LA COMMUNE.

J'ai récemment été en contact avec les représentants de l'AS Monaco qui m'ont confirmé une inauguration du centre prévue à l'été 2022 si les conditions sanitaires le permettent.

Pour La Turbie, c'est un projet très important en termes d'image. Nous travaillons conjointement à développer l'image de marque de La Turbie à travers l'AS Monaco, en lien avec le Gouvernement monégasque.

LES DOSSIERS REPOUSSÉS L'AN DERNIER À CAUSE DE LA PANDÉMIE ONT-ILS REPRIS?

Monaco a eu les mêmes problématiques que la France. À juste titre, ils se sont préoccupés des enjeux sanitaires dans leur pays, comme la France l'a fait. La situation n'étant pas encore revenue à la normale, il y a encore quelques freins qui subsistent entre la Principauté de Monaco et notre commune. Pour autant, je ne doute pas que nos discussions, même si elles ne se sont jamais réellement arrêtées, reprendront normalement une fois la pandémie derrière nous. La Principauté est notre partenaire naturel et la qualité de notre relation est essentielle pour notre commune.



requalification du centre ville

FOCUS SUR LES TRAVAUX IMPORTANTS RÉALISÉS PAR LA MUNICIPALITÉ

TOUT AU LONG DE CETTE ANNÉE 2021, DE NOMBREUX TRAVAUX ONT ÉTÉ RÉALISÉS. COUP D'ŒIL SUR LES PLUS IMPORTANTS D'ENTRE EUX.

Au cours du premier semestre 2021, une zone d'ombre a été créée dans le jardin d'enfants place Neuve. Cette installation était nécessaire afin d'offrir plus de confort aux enfants et aux accompagnants.

Avec le même objectif, une rénovation énergétique complète du groupe scolaire Michel Balland a débuté en décembre 2021. Si elle n'en est qu'à ses prémices, cette rénovation comprend le remplacement de tous les éclairages par des modèles led, moins gourmands en électricité, produisant une intensité de lumière plus confortable, adaptée à chaque espace et le remplacement des zones de chauffage électrique par des systèmes de pompes à chaleur air-air. La fin des travaux est prévue en avril 2022.

Afin de protéger les enfants et le personnel scolaire et de lutter contre la propagation du Covid-19, 15 purificateurs d'air ont été installés dans chaque lieu de vie (classes, cantine, dortoirs, garderies). Ces purificateurs regroupent l'ensemble des procédés et technologies permettant d'obtenir de l'air purifié et assaini des émanations toxiques



de l'air, de la pollution atmosphérique et des particules volatiles. Cet investissement, nécessaire aux yeux de la commune, est une solution de plus pour endiguer la propagation de l'épidémie.

RESTAURATION DE NOTRE PATRIMOINE ÉGLISE PAROISSIALE SAINT-MICHEL



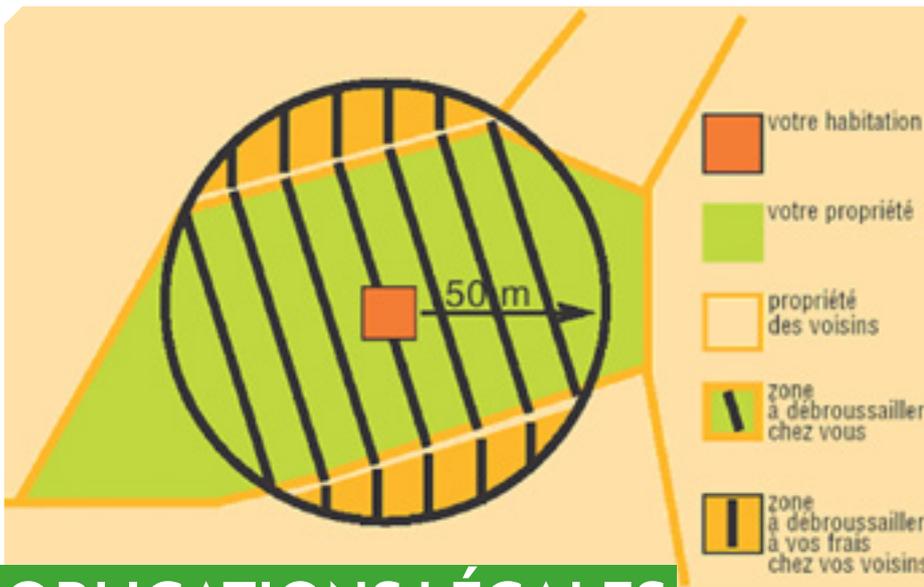
Notre magnifique église de style baroque, monument historique, s'enorgueillit de posséder de nombreux tableaux classés. Certains sont détériorés et attaqués d'insectes xylophages qui se nourrissent de bois. Aussi, la mairie a décidé d'entreprendre sur plusieurs années la restauration de certains tableaux. Pour ce faire, des subventions seront demandées à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et au Conseil Départemental. Le premier dossier présenté est celui de la «Vierge et les Saints Sébastien, Roch, Bernard de Menthon, Pancrace» qui se trouve dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié. Des plaquettes explicatives ont été fixées à proximité de chaque chapelle, donnant diverses informations sur les tableaux remarquables de notre église.



L'annonce de la fermeture de l'agence de la BNP a suscité beaucoup d'émoi parmi les administrés puisqu'avec elle, c'est le distributeur de billets qui disparaît.

Dès l'annonce de cette nouvelle, la mairie a pris les devants et a conclu un marché avec la société BRINK'S pour l'installation d'un distributeur dans le parking du Mont Agel. Cette opération peut s'avérer onéreuse pour la ville qui, en plus des coups d'installation (+ de 40 000€), devra s'acquitter d'une location mensuelle dont le montant sera calculé en fonction du nombre de retraits.

D'autres travaux comme la réfection du pont de la Croux, la démolition et la reconstruction du talus situé chemin Romain, vers Sotto Baou, ou encore la reprise des éléments de couverture de la toiture de l'église Saint-Michel ont été réalisés.



OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT (OLD)

Le débroussaillage constitue l'élément majeur de la prévention des incendies. Ce geste simple permet de protéger son jardin, son habitation, ses biens et ceux de son voisinage.

Afin de faire respecter au mieux ces obligations, des agents de l'Office National des Forêts (ONF), en partenariat avec la municipalité porteuse du projet, sillonnent chaque année un secteur de la

commune et procèdent à des contrôles préventifs (financés par la commune). Si le débroussaillage n'a pas été effectué, le propriétaire en question est directement contacté par les agents de l'ONF pour qu'il puisse remédier à cela dans les plus brefs délais.

Les obligations légales de débroussaillage doivent être conformes aux règles toute l'année.

En cas de non-respect de l'arrêté préfectoral du 10 juin 2014 portant obligation de débroussaillage autour de l'habitation, vous vous exposez notamment à une amende de 30 €/m² (articles L. 1352 et L.163-5 du code forestier) et à des poursuites judiciaires.



LANCEMENT D'UNE RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE



La municipalité a souhaité mettre en place une réserve communale de sécurité civile qui viendra, en cas de catastrophes naturelles (inondations, incendies, accidents...), prêter main-forte aux services de la commune. L'objectif ? Effectuer des missions

simples pour permettre aux secouristes et aux pompiers de se consacrer aux missions complexes, dangereuses et/ou urgentes.

Aucun critère de recrutement, d'aptitude physique ou de connaissance particulière n'est demandé. Toute personne majeure peut s'engager bénévolement.

Une fois inscrit, vous participerez à une formation de premier secours et à des exercices concrets de simulations afin d'appréhender au mieux le rôle que vous aurez à tenir.

DIFFÉRENTES MISSIONS POURRONT VOUS ÊTRE CONFIÉES :

- Accueil des sinistrés dans un centre de regroupement défini

- Participation à l'alerte des populations ou à l'évacuation d'un quartier
- Aide à la protection des personnes en zone inondable ou dangereuse
- Aide aux sinistrés dans leurs démarches administratives
- Collecte et distribution de dons au profit des sinistrés

↳ Pour en savoir plus, adressez votre demande à Monsieur Dany Candela :

Mairie de La Turbie
 1 av de la Victoire - 06320 - La Turbie
 ✉ daniel.candela@ville-la-turbie.fr



LA TURBIE INAUGURE SON CENTRE DE SECOURS

C'était un projet attendu depuis de nombreuses années. L'ancienne caserne des pompiers vieillissante, il était primordial de se doter d'un nouvel espace à la hauteur du rôle et de l'importance des sapeurs-pompiers du Service Départemental d'incendie et de Secours. Jeudi 21 octobre,

le Président du conseil départemental et du SDIS a donc inauguré le nouveau centre de secours, en présence notamment des Sénatrices Madame Borchio-Fontimp et Madame Estrosi-SAssone et de plusieurs élus. Cette inauguration fut un vrai moment fort.



LA SÉCURITÉ AU CŒUR DES INVESTISSEMENTS DE LA POLICE MUNICIPALE

Dans le cadre des mesures Vigipirate et afin de renforcer les mesures de sécurité déjà en place, la police municipale de La Turbie a acquis de nouveaux matériels.

La commune a notamment investi 19000€ pour faire l'acquisition de barrières anti-véhicules béliers. Ces dernières sont normées pour résister à l'attaque de véhicules de type poids lourds. Une fois le processus d'utilisation et le maniement maîtrisés, ces barrières seront systématiquement déployées lors des différentes manifestations et activités communales nécessitant une sécurisation renforcée de certains axes (marché hebdomadaire, bal du 14 juillet, bal des pompiers...).

Parce que la sécurité des jeunes élèves est primordiale, la commune va moderniser et diversifier son système d'alerte anti-intrusion. De nouveaux « bips » et boîtiers de diffusion d'alerte (sonore et visuelle) vont être installés et permettront le déclenchement d'alerte en cas d'urgence.

Enfin, dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, des téléphones satellitaires, permettant une indépendance des réseaux de télécommunications en cas de panne, ainsi que divers petits matériels (couvertures de survie, nourriture, tenues...) viennent compléter les mesures déjà prises par la commune en cas d'alerte.

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER, une convention a été signée entre la commune de La Turbie et celle de Beausoleil afin de mutualiser leurs services et ainsi créer un service de nuit pour la Police Municipale. C'est une action de plus pour renforcer la sécurité dans notre commune.



LE LANCEMENT DES TRAVAUX A DÉBUTÉ POUR LA NOUVELLE BRETELLE D'AUTOROUTE A8

LES BÉNÉFICES SONT DONC DOUBLES :

- Un gain de temps considérable pour les conducteurs
- Un cadre de vie amélioré pour les riverains

Lundi 6 septembre marquait une nouvelle étape pour le chantier de création de la nouvelle bretelle d'autoroute sur la commune de La Turbie. Les travaux consistant à renforcer un mur de soutènement existant ont démarré.

Après la pose de la première pierre le 13 juillet dernier en présence de tous les cofinanceurs, du maire de la Turbie, du Sous-

Préfet de Nice Montagne et du Directeur Général du réseau Escota de VINCI Autoroutes, et des travaux préparatoires l'été dernier, le chantier a redémarré lundi 6 septembre.

ce nouvel accès va permettre de faciliter la desserte de Monaco, mais aussi et surtout de réduire le trafic dans le centre de la commune de La Turbie.

La bretelle de sortie de Beausoleil verra le jour d'ici fin 2022/début 2023. Ce nouvel accès sera directement raccordé à la Grande Corniche et à la RD 2564. Un giratoire sera créé sur la route départementale pour faciliter les mouvements. Cet aménagement sera agrémenté d'un bassin multifonction afin de favoriser la protection de la ressource en eau.



LA TURBIE S'ADAPTE AUX PROBLÉMATIQUES ACTUELLES.

La sécurité et le bien être de nos enfants est primordial. C'est pourquoi plusieurs interventions seront réalisés par la police municipale concernant le harcèlement scolaire. Trop longtemps négligé, ce sujet d'importance sera dorénavant à l'ordre du jour.



CRÉATION D'UN FESTIVAL DE LA TRAGÉDIE À LA TURBIE

Une opération « mécénat » entre la commune de La Turbie, la SOMAT et le Centre des Monuments Nationaux redonnera au Trophée d'Auguste, notre monument emblématique, la possibilité de retrouver son attractivité. Dés

2022 sera organisé, en collaboration avec le Théâtre de Nice dirigé par Madame Mayette-Holtz, ex directrice de la Comédie Française, un festival de théâtre de tragédie. Celui-ci se déroulera la dernière semaine d'août.

COUP D'ŒIL SUR CETTE ANNÉE 2021 À LA TURBIE



1. DES MENUS BIO À LA CANTINE



◀ **Depuis le 19 janvier**, la cantine de la Turbie s'est mise à l'heure du bio. Depuis, chaque semaine, un repas est composé de produits issus de l'agriculture biologique de l'entrée au dessert (hors pain).



2. LE SERVICE DE NAVETTE INTERQUARTIER ÉVOLUE

▲ Le service est désormais assuré à la demande uniquement (réservation possible jusqu'à 2 heures avant le trajet au 0 800740538, du lundi au samedi de 9 h à 18 h. Demandez vos identifiants à votre premier appel et vous pourrez par la suite réaliser vos réservations directement sur internet via le site

www.reservation.viacitis.net. La commune continue néanmoins d'offrir des billets gratuits aux plus de 65 ans.



3. LANCEMENT DES JARDINS PARTAGÉS

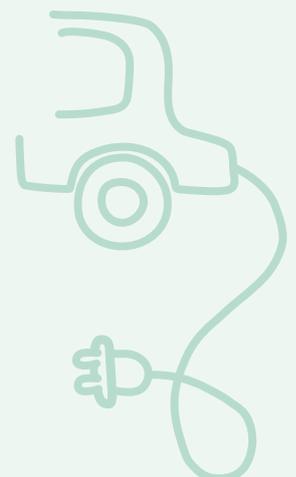
▲ **En avril dernier**, la commune a inauguré le projet des jardins partagés : un lieu commun qui encourage le partage et la solidarité, et crée du lien social. 17 parcelles ont été attribuées à des Turbiasques, à qui la commune met à disposition

gracieusement, un cabanon, des outils et un point d'eau. Deux composteurs ont été offerts par la CARF et deux tables pique-nique par le Parc Départemental de la Grande Corniche.



4. LA MUNICIPALITÉ SE DOTE D'UN NOUVEAU VÉHICULE ÉLECTRIQUE

◀ La municipalité a fait l'acquisition d'un 3^e véhicule électrique qui est, depuis, mis à disposition des services techniques. C'est un engagement fort de la part de la commune qui entreprend depuis plusieurs années sa transition énergétique. Pour rappel, plusieurs bornes de recharge électrique sont déjà installées et d'autres devraient bientôt l'être.





5. INAUGURATION DE L'AIRE DE JEUX POUR ENFANTS



◀ **Fin mai**, Monsieur le Maire Jean-Jacques Raffaele, en présence de Monsieur Xavier Beck, 1^{er} Vice-président du Département des Alpes-Maritimes et Maire de Cap d'Ail, a inauguré l'aire de jeux pour enfants, place Neuve. Ce projet de rénovation n'aurait pas pu se faire sans la dotation cantonale d'aménagement du Conseil départemental des Alpes-Maritimes.



6. POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA NOUVELLE BRETELLE D'AUTOROUTE

▲ **Mardi 13 juillet 2021**, Monsieur le Maire Jean-Jacques Raffaele, en présence de Bernard GONZALEZ, Préfet des Alpes-Maritimes, Marie-Pierre GRAMAGLIA, Ministre de l'Équipement, de l'environnement et de l'urbanisme de la Principauté de Monaco, Xavier Beck, 1^{er} Vice-président du Département des Alpes-Maritimes, Maire de Cap-d'Ail, représentant Charles Ange GINÉSY, Président du Département des Alpes-Maritimes, Jean-Claude GUIBAL, Président de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française, Maire de Menton, Sabrina FERRAND, Conseillère départementale, et Blaise Rapior, Directeur Général d'ESCOTA, Directeur Général adjoint de VINCI Autoroutes, ont posé la première pierre de la nouvelle bretelle de Beausoleil.

Un moment fort qui vient récompenser des années de lutte pour que cette bretelle puisse enfin voir le jour.



7. 20^E ÉDITION DU FESTIVAL DE MUSIQUE DE LA TURBIE

▲ Pour son 20^e anniversaire, l'association ARS VIVA a offert un programme avec des artistes de renom, concerts de toute beauté, d'HAENDEL, à la musique Renaissance, puis Baroque pour se terminer en apothéose avec la 4^e Symphonie de MAHLER. Une clôture grandiose et un anniversaire inoubliable. Félicitations à Madame Silvia ORIGLIA, présidente et Michel MUGOT, directeur musical.



9. UN AMI NOUS A QUITTÉ

distinction qui récompense les communes exemplaires en matière de prévention et de sécurité routières. Le 18 novembre, à l'occasion de l'édition 2021 du Salon des Maires, la commune de La Turbie s'est vu remettre le deuxième échelon par l'association de prévention routière. Un prix qui valorise l'ensemble du travail réalisé et des initiatives entreprises par la commune. Le niveau de ce label est remis en jeu chaque année. C'est pourquoi il est important de ne jamais relâcher ses efforts.



8. LA VILLE OBTIENT UN NOUVEL ÉCHELON POUR LE LABEL «VILLE PRUDENTE»

▲ **Il y a deux ans**, la ville de La Turbie a obtenu le label «Ville Prudente». Une

PROTECTION ET MISE EN SÉCURITÉ DU SITE DE LA TÊTE DE CHIEN

C'EST UN PROJET IMPORTANT QUE MÈNENT CONJOINTEMENT LA MUNICIPALITÉ, L'ADMINISTRATION DES DOMAINES MONÉGASQUE ET L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS.

Depuis plusieurs mois, des travaux sont entrepris sur le site de la Tête de Chien. L'objectif? Limiter l'accès à la zone et aux écuries royales et sécuriser le cheminement jusqu'au point de vue du Belvédère.

Très fréquenté, le site de la Tête de chien est l'une des attractions de la Côte d'Azur tant le panorama qu'elle offre est à couper le souffle. Pour autant, il était primordial de sécuriser ce site historique protégé et de nombreuses réflexions ont été menées, en ce sens, depuis 2014.



UN NOUVEAU PORTAIL AUTOMATISÉ VA ÊTRE INSTALLÉ

Plus qu'un simple portail, ce nouvel aménagement sera la vitrine emblématique de ce lieu hors du commun. Composé notamment de lames en acier et de pierre

naturelle de la carrière de La Turbie, cet ouvrage s'inspirera du passé militaire du site et permettra aux visiteurs d'accéder au site uniquement à pied. Les travaux d'installation débuteront au cours du 1^{er} trimestre 2022.

Coût total de l'opération :

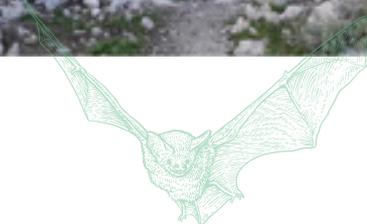
100 000 €

dont 50 000 € pris en charge par l'Administration des Domaines monégasque.

SÉCURISATION DU BELVÉDÈRE ET DES ÉCURIES

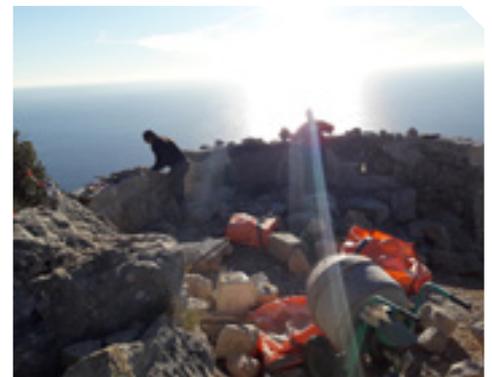
Chemin peu adapté à tous. Morceaux de murs manquants. Il était important d'agir. Chose faite dès 2018 avec une étude produite par l'ONF et validée en 2019 par le comité de suivi Biotopie (Bureau d'études en environnement).

Dans une phase d'action répartie sur deux ans, l'ONF a récemment réalisé de gros travaux de nettoyage et de sécurisation des écuries. Celles-ci ont notamment été fermées par des grilles en fer spécifique (même fermées, elles permettent de laisser passer les chauves-souris).



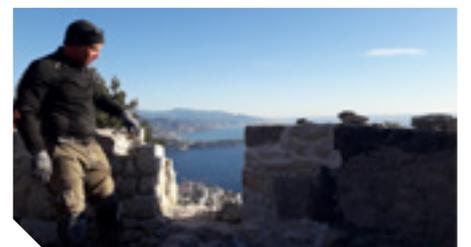
À cette occasion, pas moins de 5 tonnes de déchets ont été récoltées par héliportage.

En ce qui concerne le point de vue du Belvédère, les équipes de l'Office National des Forêts travaillent dans un premier temps à la restauration des murs et murets.



Reprises des couronnements, création de marches en pierre sèche... Tout va être traité jusqu'à l'entrée du sentier, dans un second temps. Afin de préserver la naturalité du site, l'ONF utilise uniquement des produits naturels tels que la chaux.

Fin 2022, des garde-corps et des câbles seront installés dans le but de sécuriser encore plus le site.



CARRIÈRE DE LA CRUELLE : UNE RÉVALORISATION IMPORTANTE DU CONTRAT DE FORTAGE POUR LES FINANCES DE LA TURBIE

Depuis 40 ans, la société SOMAT exploite la carrière de la Cruelle de La Turbie. Considérée comme l'une des plus importantes de la région, cette carrière produit des granulats principalement destinés à l'industrie du BPE et des enrochements pour les ouvrages maritimes et pour la protection de berges. Alors que la date d'échéance du précédent contrat approchait (2024), la municipalité a souhaité anticiper et a donc entamé de nouvelles négociations en vue d'une revalorisation des redevances d'extraction et de comblement. C'est chose faite puisqu'une prolongation de 30 années du contrat de fortage et de comblement a été signée.

DES CONDITIONS FINANCIÈRES BIEN PLUS INTÉRESSANTES

Dans ce contrat de fortage avec la SOMAT, l'entreprise devra à présent verser, d'une part, une redevance annuelle fixe d'extraction de 150 000 €, contre 17 637 € pour le précédent contrat. À cette redevance s'ajoutera une redevance proportionnelle au m³ variable en fonction du volume extrait sur les parcelles (de 0,80€/m³ à 1,10€/m³ contre 0,71€/m³ actuellement)

D'autre part, la SOMAT devra s'acquitter d'une redevance de comblement qui s'élèvera à 50 000 € par an. S'ajoute à cela une redevance proportionnelle de comblement de 1,90€/m³. Là aussi, c'est une nette revalorisation puisque la commune ne percevait jusqu'à présent aucune redevance

fixe de comblement et le montant au m³ de comblement ne s'élevait qu'à 1,57 € m³.

Les deux redevances feront l'objet d'une révision tous les deux ans.

Pour la municipalité, cette revalorisation de contrat est une aubaine puisqu'elle va permettre d'augmenter les recettes de la commune de manière très conséquente.»



QUID DE L'INSTALLATION DE LA FIBRE À LA TURBIE?

Alors que l'ensemble des foyers turbiasques devraient déjà bénéficier de la Fibre optique et de ses services depuis plusieurs mois, nombreux sont ceux pour qui ce n'est pas encore le cas. La Mairie tenait à éclaircir ce sujet. Dans un premier temps, la crise du covid et ses confinements ont ralenti le processus d'installation d'Orange. Depuis, plusieurs réunions ont été organisées à l'initiative de la commune afin de régler ce pro-

blème au plus vite. La dernière en date, le 29 novembre dernier, regroupait les responsables Orange et Fibre, les responsables du déploiement, l'Architecte des Bâtiments de France, la police municipale,

les services techniques de la commune et Monsieur Daniel Candela, Adjoint au Maire, en charge des questions de sécurité civile et d'environnement. La situation tend à s'améliorer petit à petit et d'ici fin 2023, tous les Turbiasques devraient enfin disposer de la fibre.

Principes de déploiement et définitions – FTTH



Objectif zéro déchet



LA TURBIE SE LANCE DANS UNE OPÉRATION «OBJECTIF ZÉRO DÉCHET»

SAMEDI 18 SEPTEMBRE, LA COMMUNAUTÉ DE LA RIVIERA FRANÇAISE A OFFICIELLEMENT LANCÉ LA 2^E ÉDITION DE L'OPÉRATION OBJECTIF ZÉRO DÉCHET EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE DE LA TURBIE.

En présence de nombreux élus municipaux et communautaires, l'opération dédiée à la réduction des déchets a débuté pour les 13 foyers turbiasques qui participent, pendant près de six mois, au programme.

Chaque mois, des rencontres et des ateliers sont organisés pour favoriser les échanges et le partage d'expérience entre les participants, au programme : visite du centre de tri de Cannes, atelier fabrication de produits ménagers, visite de l'Unité de valorisation énergétique de Monaco, atelier Bee Wrap, visite de la plateforme et atelier compostage à Carros, et pour terminer un atelier cuisine anti-gaspillage.

UN PREMIER ATELIER DÉDIÉ AUX COURSES SANS DÉCHET

Ce 1^{er} atelier était consacré à l'impact des habitudes de consommation sur la production de déchets. Un sujet important pour le territoire puisque chaque habitant produit en moyenne 730 kg/an de déchets, soit plus

que la moyenne nationale qui se situe à 582 kg/an/hab.

Le 2^e atelier était lui consacré à la fabrication de produits d'entretien. Au programme, comprendre la formulation de produits d'entretien écologiques, bien choisir les principes actifs et ingrédients naturels selon ses besoins, appliquer les différentes formules, et la dernière touche pour parfumer son produit.



CRÉATION D'UN SERVICE D'INFORMATIONS MÉDIATION

La Commune de la TURBIE a signé une convention ayant pour objet la création d'un service d'«INFORMATIONS MÉDIATION», avec Madame Claude PELLISSIER PERRIN — Médiateur Judiciaire auprès de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence, Référent Médiation de l'Association Nationale des Médiateurs (ANM) au Tribunal Administratif de Nice, Médiateur d'«ANM-CONSO» pour la FNAIM et membre du Conseil International de la Médiation.

À l'occasion de la semaine internationale de la médiation, la commune a organisé dans sa salle du conseil un «Atelier-Conférence» le mardi 12 octobre 2021 pour permettre aux Turbiasques de mieux connaître la médiation en tant qu'«outil complémentaire» de la justice, car c'est la voix la plus humaine, la plus civilisée, la plus moderne de règlement des conflits.

Pour bénéficier de ce service, se rapprocher de la mairie afin d'être mis en contact avec Madame Claude Pellissier Perrin.

De nombreux autres ateliers se dérouleront mois après mois. Pour suivre l'avancée de l'opération, rendez-vous sur le site internet de la commune ou sur celui de la CARF.

Information & renseignement au
04 92 41 89 24 ou zerodechet@carf.fr

ÉVÈNEMENT

(RE)DÉCOUVREZ LE

TROPHÉE D'AUGUSTE

DÈS JANVIER 2022

L'ENTRÉE AU TROPHÉE
SERA **GRATUITE*** !

POUR
QUI ?

Tous les adhérents à l'association
turbiasque "Les Amis du Trophée"

POUR
QUOI ?

Grâce au partenariat entre la Ville de
La Turbie, SOMAT, le Centre des
Monuments Nationaux et l'association

COM
MENT ?

En remplissant le bulletin d'adhésion
disponible en mairie et sur les pages
Facebook de l'association et de La Turbie

*Hors manifestations soumises à tarification spéciale

INFOS : amistrophee@orange.fr

Photos : N. Berro et P. Behar

ÉVÈNEMENT

(RE)DÉCOUVREZ LE

TROPHÉE D'AUGUSTE

© P. BEHAR

A l'occasion du lancement de leur partenariat, la Ville de La Turbie, SOMAT, le Centre des Monuments Nationaux et l'Association Les Amis du Trophée invitent tous les habitants de La Turbie à (re)découvrir le Trophée d'Auguste, son majestueux parc, son musée, sa scénographie avec visite virtuelle qui passionnera petits et grands.

COMMENT ?

A partir de janvier 2022, l'entrée sera gratuite pour les adhérents de l'Association des Amis du Trophée et, grâce au soutien de la SOMAT, l'adhésion sera offerte aux Turbiasques qui doivent aujourd'hui acquitter un droit d'entrée.

Pour en profiter, rien de plus simple : remplissez le bulletin d'adhésion ci-dessous et suivez les instructions.

Grâce à ce projet, tous les partenaires ont à cœur de développer l'attractivité du Trophée et lui redonner la notoriété qu'il mérite. Il sera l'élément pivot de l'animation culturelle, du tourisme et le point d'ancrage de la politique économique de la Ville de La Turbie.



LE MUSÉE DU TROPHÉE - © N. BERRO



BULLETIN D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION LES AMIS DU TROPHÉE

1 bulletin d'adhésion par personne de plus de 26 ans*
MERCI D'ÉCRIRE EN MAJUSCULES

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Adresse postale : _____

Email : _____ Téléphone : _____

En fournissant mon e-mail, j'autorise l'Association Les Amis du Trophée à m'envoyer ses actualités

*Entrée gratuite au Trophée
- pour les moins de 18 ans, hors groupes scolaires ou péri-scolaires
- pour les 18-25 ans (ressortissants de l'Union européenne ou résidents réguliers sur le territoire de l'Union européenne)

FORMALITÉS D'ADHÉSION AU VERSO

GROUPE MAJORITAIRE

Après une année 2020 compliquée durant laquelle il a fallu gérer une crise sanitaire sans précédent, l'année 2021 a été celle de la relance. La majorité municipale, unie autour de Jean-Jacques RAFFAELE, s'est attelée à redonner un élan positif à notre commune tant sur le plan économique que social.

Face à cette crise et ses conséquences, il était urgent d'agir concrètement et de trouver les solutions les plus adéquates pour que nos commerces survivent et que vous, Turbiasques, puissiez retrouver petit à petit votre vie d'avant.

Reprendre les nombreux projets mis sur pause en 2020 était primordial. C'est pourquoi les élus de la majorité, solidaires, ont œuvré quotidiennement sans relâche pour que de nouveaux dossiers structurants puissent voir le jour. Des projets engageants et nécessaires pour le bon avenir de notre si belle commune.

N'en doutez pas, l'ensemble des élus du groupe « La Turbie, c'est vous » restent plus que jamais à votre écoute et concentré sur les objectifs que nous nous sommes fixés en début de mandat.



GROUPE MINORITAIRE



Sollicité à plusieurs reprises, le groupe minoritaire n'a pas donné suite.



«**NAISSANCE, MARIAGE, PACS ET DÉCÈS INTERVENUS DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2021 JUSQU'AU 24 DÉCEMBRE 2021**»



BIENVENUE AUX NOUVEAUX PETITS TURBIASQUES

- LESSATINI Pako, Bernard,
Jean-André / 📅 12/01/2021
- CHICOUANE Jade, Nathalie,
Christine / 📅 13/03/2021
- BARLOT Enora, Roberte, Solange
/ 📅 28/03/2021
- CALBRY Alexy, Joël, Patrice
/ 📅 03/04/2021
- GARCIA Gaïa, Madeleine, Corinne,
Suzanne / 📅 05/08/2021
- DOMENICUCCI Mattia
/ 📅 07/09/2021
- MORANO Paolo, Manuel,
Francesco / 📅 02/11/2021
- MESSIAH Kosta, Orfeo, Pascal,
Henry / 📅 24/11/2021

*Certains parents n'ont pas
souhaité faire apparaître la
naissance de leur enfant*



PACS

- POLITANO Jenny, Aline, Coralie &
CALBRY Davy, Christian, Éric
/ 📅 03/02/2021
- LUCIDO Alexandre & PARÉ
Maureen / 📅 10/08/2021
- BERGER Lionel, Jean, René
& ELETSKAIA Viktoriia,
Vladimirovna / 📅 10/11/2021

*Certains intéressés ayant
conclu un contrat de PACS
n'ont pas souhaité apparaître*



ILS SE SONT DIT OUI MARIAGE

- MARQUES RIBEIRO Tiago, Ernesto
& AUDIARD Méliissa, Henriette,
Géraldine, Estelle / 📅 03/04/2021
- DOYEN Sacha, Georges, Armand,
Arnold, Marie & HUBERT Sandra,
Anaïs, Marine / 📅 15/05/2021
- BERTONI Annabelle, Déborah
& PICARD Florian / 📅 15/05/2021
- PIGIO Mickaël, Jacques, Jean
& LEGAULT Marie, Philippine, Léa
/ 📅 22/05/2021
- CIAIS Nicolas Francis, Hubert
& MANIEL Charlotte, Marie, Amélie
/ 📅 05/06/2021
- BOGNI Cassandra & SERANO
Julien / 📅 03/07/2021
- BIANCHERI Deborah, Karine,
Floriane & SATO Hirokazu
/ 📅 09/10/2021
- MICHEL Christophe & CHOLLET
Marie, Noëlle / 📅 27/11/2021
- ORENGO Philippe, Michel, Ivanoë,
Raymond & PUGET Mylène,
Elisabeth / 📅 20/12/2021

*Certains intéressés dont les
mariages ont été célébrés n'ont
pas souhaité apparaître*



ILS NOUS ONT QUITTÉS

- MAINBERGER Paulette, Joséphine
/ 📅 09/01/2021
- BALDONI Tersilio
/ 📅 16/01/2021
- ALPHONSE Joseph, Frederick
/ 📅 16/01/2021
- HOUSSIER Dominique, Jilles,
Léon, Fernand / 📅 30/01/2021
- GALLACI Jocelyne, Jacqueline,
Jeanne, Pierrette épouse PICCO
/ 📅 21/02/2021
- BRUNO Joséphine, Pauline veuve
BARRAL / 📅 10/03/2021
- BARRA Antonio
/ 📅 15/03/2021
- MONTGOBERT Gérald, Paul
/ 📅 17/03/2021
- RATH Brigitte, Elisabeth veuve
HAGEN / 📅 06/04/2021
- GAMBARELLI Angèle, Marie veuve
FRANCO / 📅 17/04/2021
- CACIOPPI Maria, Concetta veuve
BALDONI / 📅 06/05/2021
- AFFRES Paul
/ 📅 31/05/2021
- AMAYA Alonso
/ 📅 01/06/2021
- BELMON Léa
/ 📅 01/06/2021
- PÉTAÏN Francis, Daniel, Arthur
/ 📅 25/06/2021
- MAGNANI Adèle, Françoise,
Pierrienne / 📅 08/07/2021
- BONTRON Armelle, Marie-Pierre
épouse LASSERRE-GERVAIS de
LAFOND / 📅 19/07/2021
- GARELLI Giorgio
/ 📅 10/09/2021
- BOUILLET Eliane, Pierrette,
Simone veuve NICOLAOU
/ 📅 27/09/2021
- OWEN Christine, Victoria épouse
TAGHER / 📅 03/10/2021
- ROMEO Marie-Jeanne épouse
HAHN / 📅 21/10/2021
- GASTAUT Eglantine, Marie, Jeanine
/ 📅 24/10/2021
- MAGNANI Armand
/ 📅 26/10/2021
- KRICK Patricia, Régine épouse
RIVASI / 📅 08/11/2021
- BESSAC Odile, Marie, Josèphe
/ 📅 14/11/2021



URGENCES

- S.A.M.U. : 15
- SAPEURS-POMPIERS DE LA TURBIE : 18
- ERDF Urgences : 09 72 67 50 06
- GRDF Urgences : 08 00 47 33 33
- Gendarmerie Nationale : 04 93 41 09 51
📍 31 chemin du Moulin
- Police Municipale : 04 92 41 51 66
📍 Rue des Combattants en AFN
- Centre antipoison de Marseille : 04 91 75 25 25

ADMINISTRATIONS ET SERVICES PUBLICS

- Mairie : 04 92 41 51 61 / 📍 Avenue de la Victoire / accueil@ville-la-turbie.fr / 🗓 Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h & 14h à 17h
- Déchèterie communautaire : 04 93 35 94 30
📍 Route des Carrières de la Cruelle / 🗓 Du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h (Jusqu'à 19h du 15 juin au 15 sept.)
- Allo Encombrants : 0800 080 350
- La Poste : 04 92 41 34 15 / 📍 2, Place Neuve
🗓 Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 - Samedi de 9h à 12h
- Point Information Tourisme : 04 83 93 95 31
📍 2, Place Detras / ✉ laturbie-tourisme@menton-riviera-merveilles.fr
- Communauté d'Agglomération de la Riviera Française : 04 92 41 80 30 / 📍 16 Rue Villarey 06500 MENTON / ✉ environnement@carf.fr
🗓 Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- SIVOM de Villefranche-Sur-Mer : 04 93 01 86 60 / 📍 4, Rue de L'Esquiaou 06231
- Groupe Scolaire Michel Balland : 04 93 41 14 56 / 📍 15 bis place Neuve
- Trophée d'Auguste : 04 93 41 20 84 /
📍 Cours Albert 1^{er} de Monaco / ✉ la-turbie@monuments-nationaux.fr
- Médiathèque Intercommunale : 04 93 35 41 45
📍 4, rue Empereur Auguste /
✉ mediatheque.laturbie@sivom-villefranche.org
- Piscine Municipale : 04 93 41 23 12
📍 Route de la Tête de Chien

- Paroisse du Saint-Esprit : 04 97 03 28 93
📍 4, Place Saint Jean

MEDICAL ET PARAMEDICAL

- Pharmacie de La Turbie : 04 93 41 16 50 /
📍 6, avenue du Général de Gaulle

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

- Barbara Andreis : 04 93 41 23 89
📍 11, Route de Menton
- Oliver Rees : 04 93 41 23 89
📍 11, Route de Menton
- Thierry Galopin : 04 93 41 08 36
📍 25, avenue de la Victoire

INFIRMIERS(ÈRES)

- Liliane Authier : 06 87 74 00 13
📍 61 Route de Menton
- Jocelyn Gerion : 06 26 42 72 39
📍 4, Avenue de Cap d'Ail
- Bruno Frangamar : 04 93 41 08 58
📍 61, Route de Menton
- Petit Laurence : 06 81 35 89 65
📍 61, Route de Menton
- Alexandre Richardot : 06 83 68 11 02
📍 61, Route de Menton

KINÉSITHÉRAPEUTES

- Audrey Cravero : 04 93 17 52 25
📍 1, Cours Albert 1^{er} / ✉ kine.cravero@gmail.com
- Rebecca Roux : 06 09 99 72 07
📍 Place du Mont Bataille
- Magdalena Plachecka : 07 60 30 90 29
📍 Place du Mont Bataille
- Adina Clemens : 07 86 51 24 94
📍 Place du Mont Bataille
- Minorica Romaniuc : 06 86 07 82 88
📍 8, Route du Mont-Agel
- Amelie Barthelemy : 06 62 09 23 43

NATUROPATHES/ RÉFLEXOLOGUE/ACCESS CONSCIOUSNESS

- Karine Janot-Delmas : 06 12 67 33 18
karine@naturoetconscience.com

OSTÉOPATHES

- Isabelle Mainguet Fischer : 06 10 55 20 78
📍 8, route du Mont Agel
✉ osteomainguet@yahoo.fr
- Valentin Lopez : 06 58 11 95 90
📍 19, Avenue de la Victoire
✉ lopezv.pro@gmail.com
- Chloé Mignon : 06 34 04 29 83
📍 8, route du Mont Agel
✉ chloe.osteohotmail.fr
- Audrey Cravero : 04 93 17 52 25
📍 1, Cours Albert 1^{er}
✉ kine.cravero@gmail.com

RELAXOLOGUE ET CONSULTANTE EN RELATION D'AIDE

- Patricia Butori : 06 77 13 64 56
📍 8, route du Mont Agel

ART-THÉRAPEUTE GESTION DU STRESS, YOGA ET MÉDITATION

- Regine Leone : 06 77 06 85 63
📍 Route de la tête de chien

PÉDICURE-PODOLOGUE

- Aline Coimbra-Moreira : 06 64 88 97 36
📍 8, route du Mont Agel

PSYCHOLOGUE

- Elisabeth Avis Pokoj : 06 62 09 03 93
📍 4, Cours Albert 1^{er}

DENTISTES

- Barbara Pittaluga : 04 92 41 00 00
📍 10, Place Detras
- Benjamin Naman : 04 93 98 98 98
📍 4, Cours Albert 1^{er}

ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE DIPLÔMÉE D'ÉTAT

- Sandrine Penta : 06 86 87 49 21

VÉTÉRINAIRE

- 1000 PATTES : 04 93 41 01 46 / 📍 7, Place de l'Eglise / ✉ mille.pattes06@orange.fr

CONSOMMONS LOCAL

Faisons vivre notre commerce

